

CLUB DE VOILE DE JOUE LES TOURS

D.W.J.

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : Régate Voile Radiocommandée- Classe M – Grade 5C

Dates complètes : le 23 Novembre 2014

Lieu : Lac des Bretonnières- 37300 JOUE LES TOURS

Autorité Organisatrice : Dauphins Wind Jocondien

Siège Social : «Club House», Lac des Bretonnières, Joué les Tours

Correspondance : D.W.J. -Club de Voile de Joué les Tours- BP 144 37301 Joué les Tours

Tél. / fax: 02 47 53 28 10 – dwj@sfr.fr

1 REGLES

La régata sera régie par :

- Les *règles* telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- L'annexe E des RCV 2013/2016.
- Les règles pour l'équipement des bateaux (E.R.S)
- Le système de courses en "Flottes à suivre" pour voiliers radio commandés

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe M.
- 3.2 Les bateaux admissibles sont invités à communiquer une préinscription à l'organisateur par téléphone ou mail avant le vendredi 21 Novembre 2014.
- 3.3 Les concurrents résidant en France devront présenter au moment de leur inscription :
- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.

4 DROITS A PAYER

La régata étant de niveau 5C , il ne sera pas demandé de droits d'inscription

5 PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription : Dimanche 23 Novembre 2014 avant 10 h sur le lieu de l'épreuve.
- 5.3 L'heure prévue du 1er signal d'avertissement de la première course est : 10 h 30

Aucun signal de départ de la flotte A ne sera donné après 16 heures .

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

6.1 Prescription FFVoile :

Pour les compétitions locales, départementales et régionales, l'affichage du texte général des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25, à condition qu'une annexe propre aux particularités de l'épreuve et du plan d'eau soit remise à chaque concurrent.

6.2 Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7 PARCOURS

Les parcours sont de type : 1 ou 2 spécifique pour la V.R.C.

Le Comité de Course, pourra utiliser les parcours de la FFVoile, si les parcours types pour la VRC ne sont pas compatibles avec le plan d'eau.

8 CLASSEMENT

8.1 Le Système de Points à Minima de l'annexe A des RCV (modifié comme prévu par le Système de Course VRC FFVoile) s'appliquera.

8.2 Le nombre de courses devant être courues pour valider l'épreuve sera de : 3

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter:

Jean-Michel Sauvineau : jeanmitouflet@hotmail.com.